

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

RAPPEL DES REGLES

- I- Engagements : Sont qualifiées automatiquement les équipes héraultaises évoluant en championnat départemental (concernant les catégories -11 ans et -13 ans masculines et féminines). (Voté en AG 2018)
Sont qualifiées automatiquement les équipes héraultaises évoluant en championnat Territoriale (concernant les catégories -15 / -18 / +16 ans masculines et féminines).
Les équipes de D1 Territoriales ne peuvent pas participer à la coupe de l'Hérault. (Voté en AG 2018)
- II- Les dates de rencontres seront prédéfinies en début d'année. (Voté en AG 2018)
- III- Un joueur ayant pris un carton bleu en ½ finale ne pourra pas prendre part à la Finale même si la finale se joue sur un jour différent. (Voté en AG 2017)
- IV- Les règles sportives sont à afficher sur la table de marque.
- V- Le nombre de joueurs est de 14 joueurs par match sec. Il ne peut y avoir aussi que 14 joueurs uniques sur un tournoi.

Dans le cas où les ½ finales et la finale se jouent sur la même journée, il est possible de jouer avec une liste de 18 joueurs (14 sur la feuille de match et 4 changements possibles). La liste doit être présentée en début de tournoi.

Cette règle concerne toutes les catégories. (Voté en AG 2017)

VI- Les règles sportives sont les suivantes:

Règles particulières Match SEC															
	Année	Terrain	Réducteur de but	Nbre de joueurs sur le terrain	Nbre de joueurs sur la fdme	Engagement	Taille du ballon	1er	2eme	3eme	Règles particulières	En cas d'égalité en fin de match	Temps morts	Tournoi	Exclusion
-11	2008 - 2009 - 2010	40*20	Oui	6+1	14	Milieu de terrain	T0	Défense tout terrain	Défense tout terrain	Défense étagée dispositifs possibles : 3/3 , 2/4, demi terrain	Obligation de présenter minimum 2 GB sur le match , participation à une période de jeu entière STRICTE INTERDITE		1/période	3*13	1min
-13	2006 - 2007 - 2008	40x20	non	6+1	14	Milieu de terrain	T1	Défense étagée dispositifs possibles : 3/3 , 2/4, demi terrain	Défense alignée 0/6	Tout sauf 0/6		Série de 5 penalty et ensuite mort subite	1/période	3*15	2min
-15	2004 - 2005 - 2006	40x20	non	6+1	14	Milieu de terrain	T2 M - T1 F	Tout sauf 0/6	Défense alignée 0/6	Libre			1/période	3*18	2min

Règles particulières TOURNOI														
	Année âge	Terrain	Réducteur de but	Nbre de joueurs sur le terrain	Nbre de joueurs sur la fdme	Engagement	Taille du ballon	1er	2eme	Règles particuliè res	En cas d'égalité en fin de tournoi	Temps morts	Tourn oi	Exclusio n
- 1 1	2008- 2009- 2010	40*20	Oui	6+1	14	Milieu de terrain	T0	Défens e tout terrain	Défense étagée dispositif s possible s : 3/3 , 2/4, demi terrain	STRICTE INTERDITE	Si égalité en fin de tournoi Classement du tournoi en cas d'égalité de points (victoire 3pts; nul 2pts; défaites 1 pts; forfait 0 pts) 1Goalavera ge particulier 2Meilleur Attaque meilleur 3Différence de but générale	1/périod e	2*13	1min
- 1 3	2006- 2007- 2008	40x20	non	6+1	14	Milieu de terrain	T1	Défens e alignée 0/6	Tout sauf 0/6		1/périod e	2*15	1min	
- 1 5	2004- 2005- 2006	40x20	non	6+1	14	Milieu de terrain	T2 M - T1 F	Défens e alignée 0/6	Tout sauf 0/6		1/périod e	2*18	2min	

Pas de remises à 0 du score à la mi-temps en cas de tournoi ou au tiers temps en cas de match sec
Si le joueur est disqualifié sans carton bleu - il peut jouer le match suivant en cas de tournoi. Si un carton bleu est posé, le joueur ne peut pas jouer le match suivant.
Respect Charte hand attitude
BRULAGE: un joueur est brulé s'il a joué N/2 match de la seconde phase au niveau supérieur ou N/2 sur la saison en cas de championnat en phase unique.
Les équipes de D1 territoriale ne sont pas autorisés à jouer la coupe

VII- Handicap

- Pas d'handicap en -15 / -18 (voté en AG 2018)
- Pas d'handicap en +16
- L'handicap est à prendre en compte en début de match. Il ne peut être réclamé à la fin en cas d'oubli.
- Handicap en -11 et -13 → 2 Buts d'écart par différence de niveau de jeu

Si le 1^{er} tour de coupe intervient pendant la première phase du championnat, l'handicap n'est pas pris en compte puisque le niveau de jeu est homogène. A partir de la 2^{eme} phase du championnat, l'handicap est pris en compte car les niveaux de jeu ont été établis par le comité.
Les -13 Excellence Masculins interviennent au 2^{eme} tour de coupe.

Pour les catégories :

- **Nombre de niveaux de jeux en -11 M : D1 /D2 /D3/D4**

D4 / D3 : 2 buts d'avance pour la D4.
D4 / D2 : 4 buts d'avance pour la D4.
D4 / D1 : 6 buts d'avance la D4.
D3 / D2 : 2 buts d'avance pour D3.
D3 / D1 : 4 buts d'avance pour D3.
D2 / D1 : 2 buts d'avance pour la D2.

- **Nombre de niveaux de jeux en -13 M : Exc /D2 /D3/D4**

D4 / D3 : 2 buts d'avance pour la D4.
D4 / D2 : 4 buts d'avance pour la D4.
D4 / EXC : 6 buts d'avance la D4.
D3 / D2 : 2 buts d'avance pour D3.
D3 / EXC : 4 buts d'avance pour D3.
D2 / EXC : 2 buts d'avance pour la D2.

- **Nombre de niveaux de jeux en -11 F : D1/D2**

D2 / D1 : 2 buts d'avance pour la D2.

- **Nombre de niveaux de jeux en -13 F : D1**

Pas d'handicap

VIII Brûlage des joueurs : La notion de brûlage des joueurs est prise en compte pour cette compétition.

Tout joueur concerné par les alinéas suivants, ne pourront pas participer à la coupe de l'Hérault :

- un joueur ayant participé au niveau supérieur (régional et/ou national), sur au moins la moitié des matchs (N/2) à ce niveau-là.
- un joueur ayant participé dans la catégorie supérieure (en étant surclassé), sur au moins la moitié des matchs (N/2).

- un joueur ayant participé à une rencontre dans une équipe d'un certain niveau ne peut pas rejouer dans une autre équipe de niveau inférieur.

Le brûlage tiendra compte de la participation des joueurs sur les différents niveaux de jeu dans une même catégorie (D1 (ou excellence) , D2 , D3 , D4)).

Un joueur est brûlé s'il a joué N/2 match de la seconde phase au niveau supérieur ou N/2 sur la saison en cas de championnat en phase unique.